

LE LOUP EN BRETAGNE

C'est pour quand ?



En 1992, le loup revient en France à partir de la population restée présente en Italie. Depuis l'espèce retrouve peu à peu les espaces qu'elle occupait précédemment.

[Situation du loup en France](#)

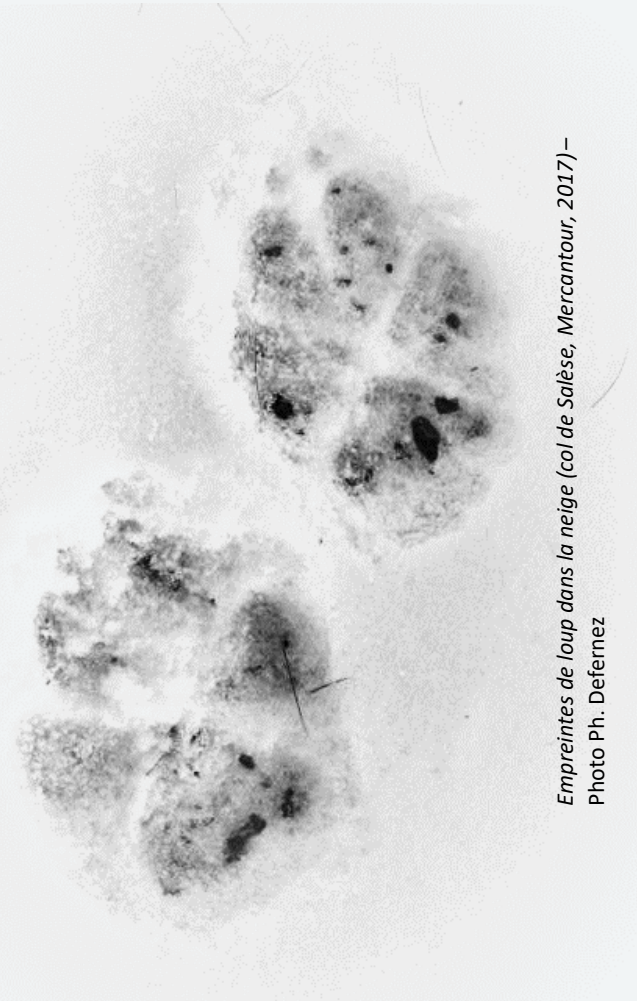
L'aire de répartition du loup en France poursuit son extension. A la fin d'août 2019, [une observation a été validée en Eure et Loir](#), soit à 160 km de la Bretagne.

La probabilité est forte que des individus en dispersion parviennent jusqu'en Bretagne dans un avenir qui reste indéfini mais qui se rapproche au fil des générations et des dispersions lupines.

Encore faudrait-il pour cela que nous lui en laissions la possibilité. L'Etat conduit une politique qui s'appuie sur des tirs qui éliminent une centaine d'individus en 2019. Et certains groupes sociaux opèrent un lobbying intense en vue de permettre une augmentation débridée de ces abattages.

Si les loups qui s'aventurent loin des Alpes sont éliminés l'un après l'autre, on voit mal comment l'espèce pourrait parvenir jusqu'à la Bretagne !

Adhérent de [FERUS](#) et de [CAP loup](#), le GMB s'est assigné dans son [projet associatif](#) l'objectif d'anticiper la reconquête du territoire par tous les mammifères sauvages autochtones, présents ou susceptibles de se (ré)installer, et de favoriser leur cohabitation harmonieuse avec l'Homme. Éliminé de la région seulement aux tout débuts du XX^{ème} siècle, le loup est ainsi une espèce à laquelle le GMB s'intéresse et qui, souhaitons-le, parviendra à retrouver sa place dans la Bretagne du XXI^{ème} siècle.



Empreintes de loup dans la neige (col de Salèse, Mercantour, 2017) –
Photo Ph. Defernez